

french  
water  
partnership



partenariat  
français  
pour l'eau

# Les zones humides dans les conventions internationales

COMMITTED TO WATER FOR THE WORLD

ENGAGÉS POUR L'EAU DU MONDE

## La Convention « Ramsar »

- Porte le nom de la ville iranienne où elle a été actée en 1971
- 1<sup>ère</sup> des conventions environnementales « modernes » (avant celles de Rio)
- La seule à se focaliser un écosystème particulier
- Innovante par son approche : préservation et utilisation durable des ressources
- Recouvre vaste palette de types de zones humides
- Focus initial sur des réserves d'oiseaux mais le texte a tjrs fait état du rôle régulateur des zones humides

## La Convention « Ramsar » (2)

- Traite des eaux souterraines comme des éléments pertinents sur le changement climatique vis-à-vis des zones humides, de la réduction de la pauvreté etc
- Focus sur la coopération, zones listées, GIRE des zones de captage, cycle hydrologique...
- 168 pays signataires
- Signée en 1971 par la France mais ratifiée en 1986
- 49 sites Ramsar en France qui s'étendent sur une superficie de plus de 3,6 millions d'hectares, en métropole et en outre-mer
- 1000 sites en Europe

## Les Conventions internationales sur l'eau

- Convention de la CEE-ONU sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (1992)
- Convention des Nations unies sur les cours d'eau internationaux (1997)
- Articles relatifs au droit des aquifères transfrontières adoptés aux Nations unies (2008)
- C° de 1997 insuffisante sur les zones humides. Plus de protection environnementale dans la C° de 1992

## Mentions dispersées en dehors de Ramsar

### Conventions régionales :

- Convention de Barcelone (« pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée ») et Protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières (GIZC)
- Le Protocole appelle à la création d'aires protégées pour prévenir la disparition des zones humides. Ils sont aussi tenus de 1. prendre en compte les fonctions environnementales, économiques et sociales des zones humides dans les stratégies nationales côtières, quand ils émettent des autorisations etc...
- UE : DCE, Directive Eaux souterraines et Dir. Habitat



# Merci pour votre attention!

Contacts :

Marie-Laure VERCAMBRE, directrice générale  
[marie-laure.vercambre@partenariat-francais-eau.fr](mailto:marie-laure.vercambre@partenariat-francais-eau.fr)

Jessica ORBAN, Biodiversité aquatique et Solutions fondées sur la nature

P +33 (0) 1 41 20 19 09

T +33 (0) 6 22 50 39 10

[jessica.orban@partenariat-francais-eau.fr](mailto:jessica.orban@partenariat-francais-eau.fr)

